

Récapitulatif de la déclaration de l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2025 au titre des données 2024

Informations déclarant

Nom Prénom	LINGLOIS Anne-Laure
Adresse email	allinglois@udaf33.fr

Informations entreprise/UES

Structure	Entreprise
Tranche effectifs	De 50 à 250 inclus
Raison sociale	UNION DEPART ASS FAMILIALES
Siren	781849070
Code NAF	88.99B - Action sociale sans hébergement n.c.a.
Adresse	25 RUE FRANCIS MARTIN 33000 BORDEAUX

Informations calcul et période de référence

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés	2024
Date de fin de la période de référence	31/12/2024
Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs	134

Indicateur relatif à l'écart de rémunération

	Effectif des groupes retenus inférieur à 40% de l'effectif pris en compte pour le calcul des indicateurs
Motif de non calculabilité	

Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles

Résultat final en %	3.3
Résultat final en nombre équivalent de salariés	0.5
Population envers laquelle l'écart est favorable	Femmes
Nombre de points obtenus sur le résultat final en pourcentage	25
Nombre de points obtenus sur le résultat final en nombre de salariés	35
Nombre de points obtenus à l'indicateur	35

Récapitulatif de la déclaration de l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2025 au titre des données 2024

Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Résultat final en %	100
Nombre de points obtenus	15

Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté	3
Sexe des salariés sur-représentés	Femmes
Nombre de points obtenus	5

Index égalité professionnelle

Total de points obtenus	55
Nombre de points maximum pouvant être obtenus	60
Résultat final sur 100 points	Non calculable

Publication des résultats obtenus

Date de publication	28/02/2025
Modalités de communication auprès des salariés	
Consultation du CSE le 27 mars 2025, puis communication à l'ensemble des salariés	